Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-213502669-20260302-DELIB2026007-DE

Saint-Erblon
Tout naturellement

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-ERBLON**

SEANCE DU 02 MARS 2026 (*ouverte à 20h04)*

DATE DE CONVOCATION : 17 FEVRIER 2026

CONSEILLERS EN EXERCICE : 21

PRESENTS (11) :
Matthieu POLLET, Philippe IMIELSKI, Brigitte BOUGUET, Jérôme TOUTAIN, Nadège LOLLIVIER, Thomas BOULAY, Frédéric MORVAN, Françoise BONHOMME, Yves DEBRUYNE, Annaig PEDRON, Audrey LETERTRE

PROCURATIONS (2) :
Isabelle HEDAN donne pouvoir à Françoise BONHOMME
Philippe RENAUX donne pouvoir à Matthieu POLLET

EXCUSES (8) :
Léonard DARRAS, Fanny LEROY, Karen FIANCET, Medhi MAINGUENÉ, Patrick MAINGUENE, Abderrahim ACHAGUI, Delphine POSNIC, Mickael QUIMBERT

NOMBRE DE VOTANTS : 13

SECRETAIRE DE SEANCE : Yves DEBRUYNE

2026.007 – 3.1
BILAN ANNUEL 2025 DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIÈRES - INFORMATION

Matthieu POLLET, Maire, présente le rapport suivant :

Vu le code général des collectivités locales, et en particulier son article L.2241-1,

Toute commune de plus de 2000 habitants, au préalable du vote du compte financier unique, est tenue de présenter le bilan des opérations d'acquisition et de cessions immobilières réalisées dans l'année.

Etat des Acquisitions Immobilières

Référence Cadastrale	Adresse	Superficie	CÉDANT	Valeur hors frais de notaire
ZP0350, ZP0354, ZP0355	OAP Champ Mulon 33	1548 m²	RENNES METROPOLE	247 749,57 €

Nouveaux Portages en acquisition directe (Rennes Métropole)

Référence Cadastrale	Adresse	Superficie	CÉDANT	Valeur hors frais de notaire
AB144, AB145	7 rue de la Ruée	839 m²	RENNES METROPOLE	484 000 €

Etat des Cessions Immobilières

Référence Cadastrale	Adresse	Superficie	ACQUÉREUR	Valeur hors frais de notaire
ZP1220, ZP1221, ZP1222, ZP1223, ZP1224	Le Plessix		NEXITY	885 000 €
ZP22, ZP23, ZP1060	Cottereuil Le Poncel		GROUPE LAUNAY	700 000 €

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-213502669-20260302-DELIB2026007-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, :

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport présenté

Pour extrait conforme, le 06 Mars 2026

Le secrétaire de séance,
Yves DEBRUYNE

Le Maire,
Matthieu POLLET

MAIRIE DE SAINT-ERBLON
35 (Ille-et-Vilaine)